

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 9
Pouvoirs : 4

Date de convocation :

13 décembre 2022
Date d'affichage :
29 décembre 2022

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés ayant donné pouvoir : Abdallah MOHAMMED à Florence THULLIER, Christine LUCIDARME à Sonia VALLET, Catherine MILCENT-VION à Louis BENOIST, Fabrice DERON à Chloé TAILLART.

Absents : Fabien POIRET, Virginie HENNING, Christian POIRET, Dominique LAGANA.

Egalement présent : Vincent JAKOBOWSKI

Convention Relais Petite Enfance

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'en partenariat avec la ville de Flers-en-Escrebieux, afin de proposer un nouveau service lié à la petite enfance et de pouvoir prétendre aux financements de la CAF, il est nécessaire d'établir une convention de partenariat qui détermine spécifiquement les tenants et les aboutissants concernant le relais petite enfance (anciennement RAM).

Ce partenariat permettra la mise en place d'un relais petite enfance sur la commune de Lauwin-Planque, l'accompagnement des familles et des assistantes maternelles, la mise en place de projets liés à la petite enfance et le versement de financements de la part de la CAF.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Mme le Maire ou un Adjoint délégué à signer la convention de partenariat Relais Petite Enfance avec la mairie de Flers-en-Escrebieux,
- D'autoriser Mme le Maire ou un Adjoint délégué à signer tout acte administratif nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque